

Riom, le 16 juillet 2021

Objet : **Mercredis matins « Multi-accueil »**
Année scolaire 2021/2022

Parents d'élèves
École Maternelle et Élémentaire

Madame, Monsieur,
Chers Parents d'élèves,

Voici les informations pour la garderie des **mercredis matins** et **mercredis après-midi « Multi-Accueil »**

HORAIRES ET ORGANISATION D'UNE JOURNÉE AU MULTI-ACCUEIL

- de 7 h 30 à 9 h 00 accueil échelonné (entrée par l'impasse Victor Basch)
- de 9 h 00 à 12 h 00 Activités et Jeux
- de 12 h 00 à 12 h 30 départ échelonné pour la garderie du mercredi matin
- de 12 h 30 à 13 h 00 pique-nique apporté par les parents
- de 13 h 00 à 16 h 00 temps de repos, activités et jeux pour les deux groupes
- de 16 h 00 à 16 h 30 départ échelonné pour la garderie du mercredi après-midi

ENCADREMENT :

2 personnes titulaires du BAFA ou équivalence
(1 animateur par groupe de 8 à 12 enfants conformément à la législation des ALSH)

STRUCTURE DES GROUPES :



Groupe 1: les « Quistitis » (2/6 ans) ;

Groupe 2 : les « Wapitis » (7/11 ans)



TARIFS :

Tarif unique (la matinée ou l'après-midi) :

20 € pour 1 enfant
30 € pour 2 enfants
40 € pour 3 enfants

Tarif unique à la journée :

40 € pour 1 enfant
60 € pour 2 enfants
80 € pour 3 enfants

Tarif à l'heure 4,50 € pour 1 enfant

La facturation ne s'applique pas à un temps de garderie qui serait contraint entre deux ateliers, néanmoins un tarif à l'heure sera appliqué pour les enfants qui sont déposés au Multi-Accueil avant l'heure de l'atelier ou qui restent au Multi-Accueil si les parents ne viennent pas les chercher directement à la fin de leur atelier.

Vous avez la possibilité de demander au secrétariat une attestation pour les comités d'entreprise OU une attestation pour garde enfant de moins de 6 ans.

- **A l'année** : coupon ci-joint (règlement au début de chacune des 5 périodes)
- **Occasionnelles** : elles seront honorées en fonction des places disponibles restantes ; les demandes peuvent être prises au secrétariat ; paiement à l'inscription.

Tout en espérant avoir répondu à vos préoccupations, nous vous redisons, Madame, Monsieur, tout notre investissement au service de l'éducation de vos enfants, de nos élèves.

Christine JULLIENNE,
Chef d'établissement

Riom, le 16 juillet 2021

Objet : **Mercredis matins « Multi-accueil »**
Année scolaire 2021/2022

Parents d'élèves
École Maternelle et Élémentaire

Madame, Monsieur,
Chers Parents d'élèves,

Voici les informations pour la garderie des **mercredis matins** et **mercredis après-midi** « Multi-Accueil »

HORAIRES ET ORGANISATION D'UNE JOURNÉE AU MULTI-ACCUEIL

- de 7 h 30 à 9 h 00 accueil échelonné (entrée par l'impasse Victor Basch)
- de 9 h 00 à 12 h 00 Activités et Jeux
- de 12 h 00 à 12 h 30 départ échelonné pour la garderie du mercredi matin
- de 12 h 30 à 13 h 00 pique-nique apporté par les parents
- de 13 h 00 à 16 h 00 temps de repos, activités et jeux pour les deux groupes
- de 16 h 00 à 16 h 30 départ échelonné pour la garderie du mercredi après-midi

ENCADREMENT :

2 personnes titulaires du BAFA ou équivalence
(1 animateur par groupe de 8 à 12 enfants conformément à la législation des ALSH)

STRUCTURE DES GROUPES :



Groupe 1: les « Quistitis » (2/6 ans) ;

Groupe 2 : les « Wapitis » (7/11 ans)



TARIFS :

Tarif unique (la matinée ou l'après-midi) :

20 € pour 1 enfant
30 € pour 2 enfants
40 € pour 3 enfants

Tarif unique à la journée :

40 € pour 1 enfant
60 € pour 2 enfants
80 € pour 3 enfants

Tarif à l'heure 4,50 € pour 1 enfant

La facturation ne s'applique pas à un temps de garderie qui serait contraint entre deux ateliers, néanmoins un tarif à l'heure sera appliqué pour les enfants qui sont déposés au Multi-Accueil avant l'heure de l'atelier ou qui restent au Multi-Accueil si les parents ne viennent pas les chercher directement à la fin de leur atelier.

Vous avez la possibilité de demander au secrétariat une attestation pour les comités d'entreprise OU une attestation pour garde enfant de moins de 6 ans.

- **A l'année** : coupon ci-joint (règlement au début de chacune des 5 périodes)
- **Occasionnelles** : elles seront honorées en fonction des places disponibles restantes ; les demandes peuvent être prises au secrétariat ; paiement à l'inscription.

Tout en espérant avoir répondu à vos préoccupations, nous vous redisons, Madame, Monsieur, tout notre investissement au service de l'éducation de vos enfants, de nos élèves.

Christine JULLIENNE,
Chef d'établissement